

Réf: Dossier 325898

Avis de constitution

SOCIETE « SIEMO HAPPINESS » en abrégé « SIEM-HAPP »

Siège Abidjan Yopougon camp militaire non loin du terminus des "Gbaka", lot 929, ilot 105, Section MR, Parcelle 598, Lot 929, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIEMO HAPPINESS » en abrégé « SIEM-HAPP »

Objet : AUDIO VISUEL

- REPORTAGES VIDEOS
- PRODUCTION DE FILMS, CLIPS VIDEO
- VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET AUDIO VISUEL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon camp militaire non loin du terminus des "Gbaka", lot 929, ilot 105, Section MR, Parcelle 598, Lot 929, Ilot 105

Dirigeant(s) M KOFFI YAO MICHEL HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06287 du 12/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41807/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

